



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 09	14/12/2020	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

**Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté**

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

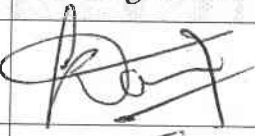

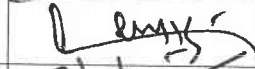

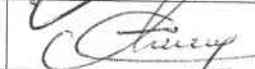






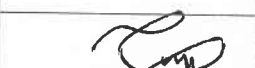


7. D'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

**1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté**  
**Membres du conseil scientifique de la faculté <sup>1</sup>**

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	KEBAÏLI Tayeb	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	ALLAM Lyès	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekour	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAOUCHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

<sup>1</sup>Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

## Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base
2	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
3	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
4	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire
5	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

### I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire ;
2. Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire ;
3. Validation de supports pédagogiques ;
4. Propositions liées à l'avant projet de loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.

### II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

#### Point n° 1 : Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

##### 1 Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux (02) dossiers de constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire et ce, en conformité avec les dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété ; de l'arrêté n° 170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire ; de l'arrêté n° 1426 du 13 août 2019 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire dans la filière « Droit ».

- **Mme BOUCHRIA Fatima** : Le conseil a pris note des trois rapports d'évaluation favorables présentés par : M. ATMANI Bilal, MCA, Université de Bejaïa ; M. BERKANI Amar, MCA, Université de Bejaïa ; Mme YAKROU Khaldia, MCA, Centre universitaire de Relizane, désignés par délibération du Conseil scientifique du 22 novembre 2020 en qualité de rapporteurs.

- **Mme MAKHLOUF Bahia** : Le conseil a pris note des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme TAGHERBIT Razika, MCA, Université de Bejaïa ; Mme BARKAT Djohra, MCA, Université de Bejaïa ; M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, désignés par délibération du Conseil scientifique du 22 novembre 2020 en qualité de rapporteurs.

##### 2 Résolutions

Le Conseil a procédé à la désignation de deux (02) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire composés comme suit :

<sup>2</sup> Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

**- Jury de soutenance de Mme BOUCHRIA Fatima :**

- M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. TAOUILT Karim, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, Examineur ;
- M. ATMANI Bilal, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BERKANI Amar, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme YAKROU Khaldia, MCA, Centre universitaire de Relizane, Rapporteur.

**- Jury de soutenance de Mme MAKHLOUF Bahia :**

- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. BERKANI Amar, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- Mme TAGHERBIT Razika, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme BARKAT Djohra, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, Rapporteur.

## **Point n° 2 : Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire**

### **1. Présentation des dossiers**

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un (01) dossier de candidature à l'Habilitation Universitaire présenté par :

- **M. KERKEDENE Farid**, Maître de conférences classe B, Université de Bejaia. L'intéressé a présenté un article intitulé :

"**الطبيعة الخاصة للمحل التجاري بين النصوص التشريعية الجزائرية وأحكام القضاء الفرنسي**"

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, volume 10, n° 3, 2019, pp. 428-450.

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, soumis après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, classée dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/72>

### **2. Résolutions**

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature à l'habilitation universitaire de M. KERKEDENE Farid comme suit :

- M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. TEBACHE Azzeddine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, Rapporteur.

## **Point n° 3 : Validation de supports pédagogiques**

### **1. Présentation des dossiers**

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) support pédagogique présenté par :

- **Mme ATMANI Karima**, Maître de conférences classe B ;

Intitulé : « **محاضرات في القانون المدني - العقود الخاصة (عقد البيع) - الجزء الثاني : آثار عقد البيع** »

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de Licence, spécialité : Droit Privé.



## 2. Résolutions

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit privé en date du 10 décembre 2020 s'agissant du support pédagogique de **Mme ATMANI Karima** ;

Après examen du support pédagogique en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre de polycopié et émet un avis favorable à sa mise en ligne.

## Point n° 4 : Propositions liées à l'avant projet de loi d'orientation sur l'enseignement supérieur

### 1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue d'émettre un avis sur l'avant-projet de loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.

### 2. Résolutions

1) Après avoir débattu de la question, le Conseil a adopté un rapport de synthèse des propositions émises par les comités scientifiques des départements et procédé à la désignation d'un panel chargé d'approfondir l'examen de l'avant-projet, constitué de MM. KEBAILI Tayeb, AISSAOUI Azedine, ATMANI Bilal, BOUDA Mohand Ouamar.

## Conclusion des travaux

### 1. Résolutions approuvées

- 2) Désignation de deux (02) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire concernant : **Mme BOUCHRIA Fatima et Mme MAKHLOUF Bahia**.
- 3) Désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique d'une (01) candidature à l'habilitation universitaire concernant **M. KERKEDENE Farid**.
- 4) Validation d'un (01) support pédagogique présenté par **Mme ATMANI Karima**.
- 5) Adoption du rapport de synthèse des propositions d'amendement de l'avant-projet de loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et désignation d'un panel chargé d'approfondir l'examen de l'avant-projet, constitué de MM. KEBAILI Tayeb, AISSAOUI Azedine, ATMANI Bilal, BOUDA Mohand Ouamar.

### 2. Recommandations

- 1) Néant.

Le Président du conseil scientifique  
de la faculté  
**ZOUAÏMIA Rachid**



Bejaia, le 14 décembre 2020.

Le Secrétaire de la séance  
**KEBAILI Tayeb**



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.